

Compiègne auxquels M. Woillez a comparé celui du Tremblay.

M. de Brécourt lit à propos de l'inscription relative à Philippe de Brouly, communiquée par M. Méresse (voir séance de janvier) une note sur Philippe de Brouly et sa famille (1).

M. Demarsy signale dans la note suivante diverses publications faites à Compiègne en 1652 :

« Compiègne ne semble pas avoir eu d'imprimerie régulièrement établie avant le XVIII^e siècle. (2) Depuis cette époque, plusieurs de ses imprimeurs ont joui d'une certaine réputation, nous pouvons citer Bertrand, auteur d'une grammaire latine et chez lequel fut imprimée l'histoire du Valois de Carlier, et Escuyer, ancien oratorien, qui occupa la place de bibliothécaire du Palais et a laissé des manuscrits sur l'histoire de Compiègne. Toutefois, au dix-septième siècle, Compiègne a eu quelquefois des imprimeurs établis momentanément dans ses murs, et c'est de l'un d'entr'eux que nous voulons dire quelques mots. En 1652, pendant la Fronde, la cour vint se fixer à Compiègne, où la reine, dit M. Pellassy de l'Ousle, se trouvait plus en sûreté qu'aux environs de Paris et d'où elle pouvait surtout plus commodément correspondre avec Mazarin. Le coadjuteur de l'archêque, de Retz, vint alors à Compiègne remercier la cour de sa nomination de cardinal et recevoir ses insignes. A cette occasion, nous trouvons le premier produit de l'imprimerie compiégnnoise, c'est : La véritable réponse du Roy à la harangue du cardinal de Retz et messieurs du clergé. Compiègne, Julien Courant. 1652. in-4°.

A la même époque, Julien Courant imprima « Réponse faite par le Roy à la dernière lettre de Son Altesse royale (le

(1) Voir plus loin.

(2) En 1647, la ville avait contribué à l'impression faite à Paris du *Séjour royal* de Charpentier. Voir archives de la ville CC. 70.

prince de Condé). Mêmes noms, date et format. A Compiègne, par Julien Courant, imprimeur.

Courant paraît être venu s'établir à Compiègne au mois de septembre 1652. Peu avant il était à Pontoise où, pendant le mois d'août, il avait imprimé plusieurs pièces parmi lesquelles je citerai : Déclaration du Roy portant translation du Parlement de Paris en la ville de Pontoise avec l'arrêt d'enregistrement d'icelle. A Pontoise, par Julien Courant, imprimeur ordinaire du Roy. 1652. in-4°.

Ces pièces, qui figuraient dans la collection Luzarche sous les n. 4742, 4741 et 4717, ont été acquises par notre confrère, M. Méresse.

Dans les dernières années du dix-septième siècle, Compiègne n'avait plus d'imprimerie, et nous voyons en 1684 les jésuites de Compiègne faire imprimer à Saint-Quentin à l'enseigne du Lion d'argent, le programme d'une des représentations théâtrales données par leurs élèves. « Le ballet du Tonnerre sera dansé au Collège royal de Compiègne de la Compagnie de Jésus, le 26^e jour de juillet 1684. (1) ».

SÉANCE DU 29 JUIN 1869.

Lecture par M. Demarsy du compte-rendu de la dernière excursion faite par la Société à Morienval, au mont Berny et Cuise-la-Motte.

Admission de M. Piet comme membre titulaire.

Ouvrages offerts. A cette occasion, M. Demarsy y appelle l'attention de la Société sur la publication de M. Courajod : le

(1) De Baker. T. VI, p. 95, et Bulletin du Bouquiniste, 1864, 15 février.